

Le château de Brécourt pendant la seconde guerre mondiale

Dans les années 1930, le château de Brécourt était la propriété de Norman Amour, ambassadeur des Etats-Unis en France et de son épouse, une princesse russe Myra Koudacheff.

Le 11 mars 1939, Aline Strauss, née de Gunzburg, acheta la propriété, par devant Maître Coulon, notaire à Vernon, moyennant le prix de 450 000 francs payés comptant. Mme Strauss était apparentée à une des familles juives les plus riches de France, les Deutsch de la Meurthe. Son mari, André Strauss, mourut peu de temps après, le 9 mai 1939, en leur domicile parisien.

Après la mort d'André Strauss, sa famille (Aline Strauss et leur fils Michel) vint habiter Brécourt de mai 1939 à mai 1940. Quelques aménagements furent entrepris dans certaines parties du château. L'invasion allemande obligea alors Mme Strauss à rentrer à Paris où elle prépara son départ de France.

Le château fut immédiatement occupé par l'armée allemande ; une 1^{ère} fois de juin à août 1940 ; une 2^{ème} fois en novembre et décembre 1940.

Le 4 janvier 1941, Aline Strauss quitta la France pour les Etats-Unis, munie d'un passeport régulier. Désormais inhabité, le château allait aussitôt attirer les convoitises. C'est alors qu'apparaît un personnage central dans l'affaire : un parisien dénommé Alain Terne. On a peu de renseignements sur lui : sans doute était-il marchand de biens ! Il prit contact avec Maître Coulon, mais le notaire refusa de lui fournir la moindre information, même pas l'identité du propriétaire.

Terne s'adressa alors aux autorités administratives. Le 14 octobre 1941, il écrivit au préfet de l'Eure lui demandant si un administrateur provisoire avait été nommé pour le château de Brécourt, « *actuellement abandonné et sans gardien, appartenant à M. Lévy-Strauss, parti sans laisser d'adresse* ». – **ce qui est manifestement faux, la famille Tiradon ayant assuré le gardiennage, sans interruption, depuis le 1^{er} mars 1939** - Il se déclarait « *disposé à louer ou acheter ce domaine dans le cadre des lois nouvelles* ». En parallèle, Terne avait alerté le C.G.Q.J. (Commissariat général aux Questions Juives) qui fit écrire au préfet de l'Eure pour l'informer que le domaine du château de Brécourt serait la propriété d'un juif nommé Lévy-Strauss, « *actuellement en Amérique* ». Il fallait donc désigner un administrateur pour l'aryanisation du domaine.

Après que le préfet de l'Eure eût fourni les bonnes informations sur la véritable propriétaire, Madame Strauss, actuellement en Amérique, mais toujours de nationalité française, - ce qui nécessita beaucoup de temps - une procédure d'aryanisation put être engagée en commençant par la nomination d'un administrateur provisoire. M Louis Drouin, déjà administrateur des biens de la famille Deutsch de la Meurthe fut retenu. Le 25 août 1942, un architecte parisien fut alors désigné pour expertiser le domaine de Brécourt. Dans son rapport fourni le 27 novembre 1942, l'architecte estimait la propriété à 1 233 000 francs.

La procédure fut interrompue en mai 1943, lorsque la préfecture de la Seine fit savoir qu'elle avait l'intention d'étudier l'achat du château de Brécourt, « *pour y créer une maison de retraite ou autre* ». En conséquence, la vente fut suspendue jusqu'en juin 1943 lorsque la préfecture de la Seine renonça à son projet.

Le 28 juin 1943, le nouvel administrateur nommé suite à la démission de Louis Drouin, demanda donc la mise en vente de la propriété de Brécourt. Le 18 novembre, il remit à la direction de l'aryanisation économique la liste des 5 acquéreurs potentiels qui s'étaient manifestés. Curieusement, Alain Terne n'en faisait pas partie. Sans doute trouvait-il l'estimation trop élevée et attendait-il son heure !

Le château fut mis en soumission pour le prix de 1 200 000 francs. Le 1^{er} décembre 1943, les 5 candidats acquéreurs furent convoqués à la réunion des soumissionnaires. Mais personne ne se présenta.

Il faut dire, qu'entre temps, le château avait, de nouveau été réquisitionné et occupé par des troupes allemandes qui y commirent de nombreuses déprédations. Au début de l'année 1944, l'administrateur provisoire fit estimer le montant de ces déprédations par un cabinet d'architectes de Vernon. Au 7 avril 1944, le devis de la totalité des dommages (travaux de restauration, mobilier, prairies) était estimé à plus de 800 000 francs. En conséquence, le cabinet d'architectes estimait que la valeur de la propriété devait être ramenée de 1 200 000 à 600 000 francs. Ce même cabinet faisait également savoir « *qu'un acquéreur qui connaît bien les lieux et les a visités et appréciés de fond en comble offre aujourd'hui de l'acheter pour ce prix de 600 000 francs* ». Il s'agissait de M. Alain Terne qui faisait ainsi sa réapparition.

Heureusement, quelques jours plus tard, avait lieu le débarquement allié en Normandie. Le temps manqua donc pour finaliser la vente. Le château ne fut finalement pas vendu pendant la guerre et, à la Libération, la propriétaire put récupérer son bien.

